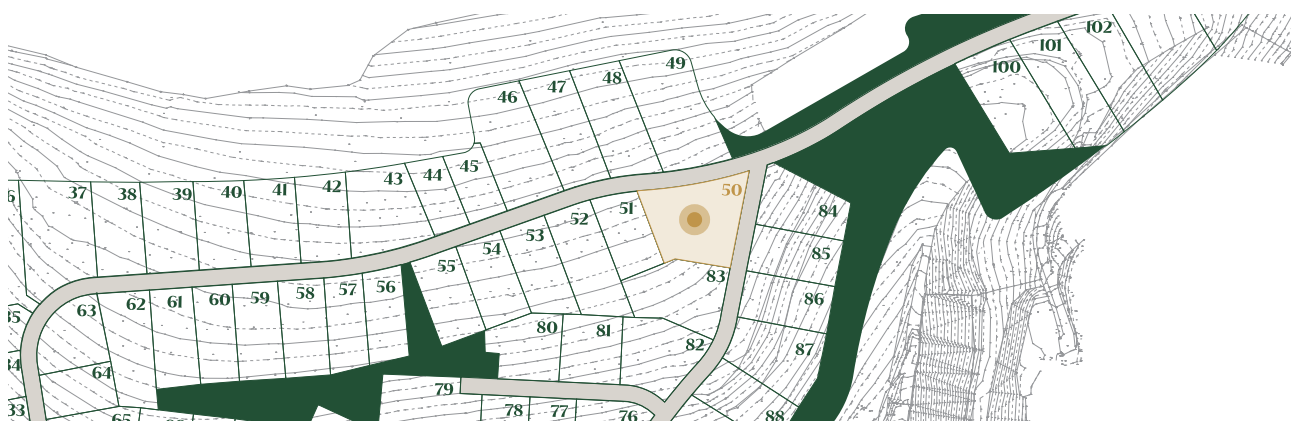


LOT 50

FICHE D'INFORMATION



TAILLE DU TERRAIN	+/- 6,60 a
PRIX	313.500 €
TYPE DE CONSTRUCTION POSSIBLE	Maison isolée
SURFACE D'EMPRISE SOL	Max. 235 m²
SURFACE CONSTRUCTIBLE	Max. 500 m²
SURFACE SCELLÉE	Max. 235 m²
CONSTRUCTIBLE À PARTIR DE	12/2023
NOMBRE MAXIMAL DE NIVEAUX	2 niveaux d'étages pleins + 1 niveau d'étage en retrait 1 niveau pour l'annexe

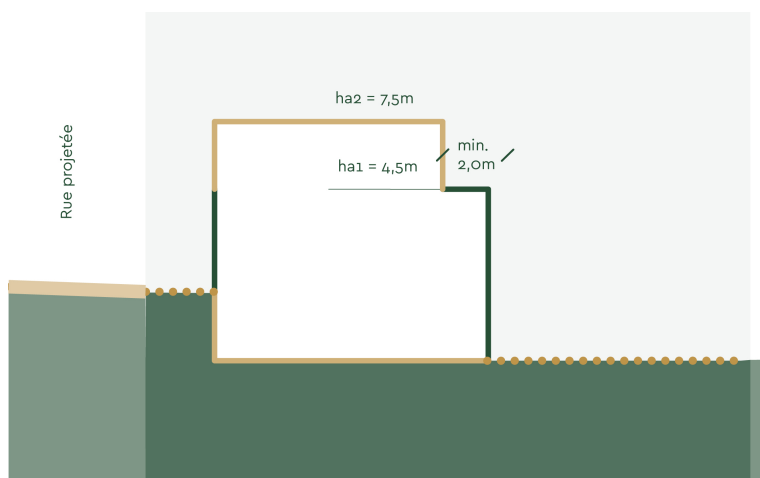


OPHEIDERT

VIVRE EN VILLE DANS
LA NATURE DES ARDENNES

UN PROJET DE LA
COMMUNE DE WILTZ

Coupe schématique



HAUTEURS MAXIMALES DES CONSTRUCTIONS

HAUTEUR HA1 = ÉTAGES PLEINES	4,5 m
HAUTEUR HA2 = ÉTAGES PLEINES + ÉTAGE EN RETRAIT	7,5 m
HAUTEUR HA** (ANNEXE)	4,5 m

Dispositions et prescriptions dimensionnelles à respecter :

LARGEUR MAXIMALE DE LA MAISON	9,0 m
LONGUEUR MAXIMALE DE LA MAISON	14,0 m
RECU AVANT MINIMAL	3,9 m
RECU LATÉRAL GAUCHE MINIMAL	3,0 m
RECU ARRIÈRE MINIMAL	8,0 m
LARGEUR MAXIMALE DE L'ANNEXE	7,8 m
LONGUEUR MAXIMALE DE L'ANNEXE	11,5 m
RECU AVANT MINIMAL POUR L'ANNEXE	4,6 m
RECU ARRIÈRE MINIMAL POUR L'ANNEXE	13,1 m
RECU DROITE MINIMAL POUR L'ANNEXE	7,1 m

Les dispositions concernant les clôtures, murets, murs de soutènement, dépendances, abris de jardin, terrasses, ... sont repris dans la partie écrite du PAP Heidert.